

# Immigration

## *Place à l'action!*



**L**a nouvelle politique migratoire annoncée par le Maroc, il y a une semaine, continue de susciter l'intérêt de la communauté internationale. Plusieurs pays se félicitent de la dynamique qu'entend engager le Royaume dans le domaine de la gestion des flux migratoires. La société internationale, qui a salué le rapport élaboré par le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) sur l'accueil des migrants subsahariens au Maroc a toutefois appelé à relever le défi et à bien passer à l'action. Le Roi Mohammed VI avait donné, rappelons-le, ses instructions au gouvernement en vue de procéder, sans délais, à la mise en œuvre des recommandations de ce rapport ayant reçu son plein soutien. C'est d'ailleurs dans ce cadre que plusieurs réunions interministérielles ont été organisées dans le but de définir les premières étapes d'un plan d'action approprié, a-t-on appris. A l'issue de ces réunions, tenues en coordination avec le CNDH, cinq commissions ont été constituées, a-t-on appris. Une commission ad-hoc sera ainsi chargée de l'examen de 853 cas reconnus comme réfugiés par la représentation du HCR à Rabat, sachant que les premières auditions de personnes concernées qui seront convoquées par le HCR devront avoir lieu à partir de la semaine prochaine. La deuxième commission ad-hoc s'occupera

de la fixation des critères pour l'examen au cas par cas du statut juridique de certaines catégories d'immigrants en situation administrative irrégulière au Maroc. La priorité sera accordée dans un premier temps aux cas humanitaires vulnérables et aux étrangers exerçant une activité professionnelle régulière. Deux autres commissions interministérielles ont été chargées respectivement de mettre à niveau le cadre juridique et institutionnel de l'asile et de la lutte contre la traite des personnes. Enfin, une cinquième commission interministérielle sera chargée de l'action diplomatique. Elle arrêtera les propositions du Royaume, notamment dans les principaux forums traitant des questions migratoires et relancera la coopération régionale et internationale, lit-on dans un communiqué conjoint des ministères de l'Intérieur, des Affaires étrangères et de la Coopération, de la Justice et des Libertés et de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

C'est donc bien parti et les premières étapes du plan d'action opérationnel mis en place sont bel et bien engagées pour mettre en œuvre les recommandations du rapport thématique élaboré par le CNDH. Lequel rapport, rappelons-le, vise à améliorer le cadre juridique dans les domaines relatifs aux réfugiés et demandeurs d'asile, aux résidents sans statut légal d'immigré et au trafic des êtres humains ■

**Naïma Cherii**



Entretien

**ALI LOTFI**

**SG de l'Organisation Démocratique du Travail (ODT)**

## «Le vrai défi, c'est de mettre en œuvre les recommandations»

**Quel commentaire faites-vous sur le dernier rapport du CNDH sur l'immigration?**

On peut considérer ce rapport thématique du CNDH (présenté le 9 septembre 2013) comme une première au Maroc, étant donné qu'on a l'habitude de ne voir que des messages politiques concernant ce dossier d'immigrants, lequel a toujours été traité de façon traditionnelle et obsolète. Malheureusement, on ne s'attaquait pas à la réalité et au vécu de ces personnes de différentes nationalités qui vivent au Maroc. Le dernier rapport du CNDH a dévoilé les différentes défaillances concernant les conditions de vie et de travail de ces gens-là dans notre pays, à savoir la précarité et les conditions inhumaines dans lesquelles ils vivent dans la majorité des cas. Le gouvernement a malheureusement délaissé ce dossier. Pourtant, le Maroc est le deuxième pays signataire dans le monde de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille. Mais ce n'est que le 11 septembre 2013 que le Maroc a présenté son rapport au Haut-commissariat des Nations Unies chargé de la question des migrants. Ce rapport présenté par le gouvernement marocain n'a pas touché la réalité de ces gens-là et n'a même pas pensé s'inspirer du rapport du CNDH. Dans son rapport, le gouvernement a également omis de parler des

contraintes de notre pays pour la prise en charge des milliers de citoyens des pays subsahariens, lesquels commencent à venir au Maroc à travers notamment les frontières algériennes et mauritaniennes. A savoir que ce sont les conditions dans ces pays (guerres, conflits, famine) qui poussent ces gens à parcourir des milliers de kilomètres pour arriver au Maroc. Certes, leur objectif premier est d'atteindre l'autre rive de la Méditerranée. Mais étant donnée la crise financière internationale que connaissent ces pays, ces personnes sont obligées de rester au Maroc qui connaît la stabilité. Une raison qui fait d'ailleurs qu'il ouvre la voie à ces Subsahariens et aux Asiatiques, ainsi que, récemment, aux Syriens qui sont de plus en plus nombreux à venir s'installer au Maroc à cause du conflit dans leur pays.

**Quelle a été la politique adoptée par le Maroc jusqu'ici?**

Le gouvernement marocain n'a jamais essayé d'adopter une politique de justice concernant ce dossier de l'immigration. C'est un dossier qui est malheureusement délaissé. Le gouvernement opte beaucoup plus pour l'approche sécuritaire. Il joue le rôle du gendarme de l'Europe et continue toujours de le faire. Donc, le rapport du CNDH vient de tirer la sonnette d'alarme et de dire qu'il faut penser à ces gens et à leur situation et réfléchir à des solutions

efficaces à même de régler leurs problèmes; surtout qu'on a commencé à entendre des voix à l'extérieur du pays qui font des rapports accablants sur le Maroc, même si ce n'est pas la réalité. Ces voix disent que nous avons du racisme au Maroc, alors que nous n'avons pas de mouvement raciste. Ce sont des comportements de personnes isolées envers certains Subsahariens et non pas pour une question de couleur de la peau. Nous avons à Ouarzazate, à Tan Tān ou encore à Tata un pourcentage très important de «noirs» marocains et on ne peut pas différencier aujourd'hui entre un «noir» marocain et un autre africain.

**Selon vous, est-ce que le dernier rapport du CNDH répond aux recommandations des différents syndicats qui défendent les droits des immigrés au Maroc?**

Ce rapport s'inscrit en parallèle avec nos objectifs, nos options et nos approches. Il a fait un diagnostic que nous respectons. Nous estimons que c'est la réalité, car il y a malheureusement un certain nombre de violations des droits des migrants au Maroc. Le rapport du CNDH a proposé des alternatives -que nous adoptons- pour résoudre le problème des immigrés. Il faut que le gouvernement marocain accepte d'aller de l'avant pour adopter ces pro- →

→ positions alternatives à même de régler les difficultés que vivent ces gens-là.

**Comment peut-on résoudre la question de l'emploi des immigrants subsahariens, alors qu'au Maroc on a des problèmes concernant l'emploi des jeunes Marocains dont notamment des chômeurs diplômés? C'est un dossier difficile à débloquer par le gouvernement.**

C'est une question pertinente et c'est cela le vrai défi qui se pose maintenant au gouvernement marocain, aux syndicats et à la société civile. Certes, le rapport est venu avec des propositions, mais comment les mettre en œuvre? A savoir que la majorité des migrants subsahariens et asiatiques exercent des métiers délaissés par les Marocains, dont notamment le bâtiment et d'autres petits métiers. Je dois dire que les salaires proposés à ces immigrants sont très bas. Ces personnes travaillent dans des conditions lamentables.

On les exploite tout simplement. C'est pourquoi, à l'ODT, nous demandons au patronat marocain de respecter les droits de ces travailleurs immigrants. Dois-je le souligner, le nombre des migrants subsahariens qui sont dans une situation irrégulière au Maroc et qui n'ont pas de travail représente seulement 0,031% de la population marocaine.

C'est donc un taux infime et le chiffre ne dépasse pas en général quelque 10.000 personnes auxquelles il faut régler la situation. Quant aux autres immigrants, comme par exemple les Asiatiques, il y a lieu de souligner qu'il y a au Maroc 3.000 femmes qui travaillent en particulier comme domestiques chez des familles marocaines -la bourgeoisie marocaine-, qui préfèrent embaucher une Asiatique comme travailleuse domestique plutôt qu'une fille marocaine. Car ces Asiatiques parlent l'anglais et pourraient enseigner cette langue aux enfants de leurs employeurs.

**Que peuvent faire**

**les syndicats marocains dans ce cadre?**

En ce qui nous concerne, à l'ODT, on ne va pas accepter de laisser ces immigrants à la merci de leurs employeurs, notamment ceux exploités par des entreprises qui préfèrent embaucher un Africain plutôt qu'un Marocain pour ne pas lui donner ses droits. Il y a quatre millions et demi de Marocains qui travaillent en Europe, soit 80% de l'ensemble des Marocains qui travaillent dans le monde. Qui les a pris en charge pour avoir valorisé leurs droits? Eh bien, ce sont justement les syndicats. Notre rôle, à nous les syndicats marocains, c'est de continuer à défendre également les droits de ces migrants au Maroc. Nous allons continuer à militer pour qu'ils soient dans une situation légale et qu'on leur donne le minimum de leurs droits, c'est-à-dire ce qu'on appelle le SMIG social que les travailleurs marocains réclament, eux aussi, en Europe.

**Etes-vous optimistes quant à la mise en œuvre des recommandations adoptées par le CNDH dans son rapport au sujet des immigrants subsahariens au Maroc?**

En toute franchise je peux vous dire et affirmer, dès maintenant, que le gouvernement va ériger des obstacles devant la mise en œuvre des recommandations du CNDH. Il ne marchera pas avec ce dossier. Jusqu'à présent, il a adopté une approche sécuritaire. J'espère qu'avec les orientations de SM le Roi concernant ce dossier, le gouvernement et les administrations concernées essayeront de créer, dans les jours à venir, un comité de travail pour mettre en œuvre les recommandations du CNDH. J'ai peur que le gouvernement délaisse aussi ce dossier, comme d'autres dossiers qu'il a délaissés. Je vous rappelle le rapport qu'a fait l'INDH sur les hôpitaux de psychiatrie. Allez donc voir dans quel état sont aujourd'hui ces établissements. C'est le même état qu'avant, si ce n'est pas pire. ■

**Interview réalisée par Naïma Cheriï**

IMMIGRÉS

# L'espoir d'un avenir prometteur

**On les rencontre à Sidi Bernoussi, Sidi Moumen, Hay Hassani, Derb Omar, Bourgogne, Roches Noires, El Oulfa, ou encore dans l'ancienne Médina. Leur nombre a quasiment quadruplé. Ainsi, ils sont des milliers à s'installer à Casablanca. Ils exercent des petits boulots qui leur rapportent juste de quoi se nourrir.**

**L**eur rêve n'est plus qu'une illusion. La traversée du Détroit vers les pays européens devient de plus en plus difficile pour ces migrants subsahariens. Et pour cause, la crise économique qui prévaut toujours en Europe.

Ce vendredi 13 septembre, nous avons rencontré un groupe de jeunes femmes subsahariennes dans l'ancienne Médina à Casablanca. Il y a encore quelques années, ces femmes rêvaient de partir sur l'autre rive de la Méditerranée en quête d'un avenir meilleur. Souvent refoulées, elles ont été contraintes de rester sur le territoire marocain. Elles s'adonnent aujourd'hui à diverses activités. Elles font des tresses de cheveux, vendent du poisson séché ou encore des habits traditionnels de leur pays...

## Vie moins agréable

Depuis plus de trois ans, Fatou (pseudo-

nyme), 27 ans, arrive au Maroc avec d'autres Sénégalais. Elle rêvait d'aller se faire une vie en Espagne. Une fois sur le territoire marocain, elle a passé quatre mois à Oujda avant de se diriger vers Melilla. Mais à chaque fois, elle a été refoulée à l'entrée de la ville occupée. Elle est donc restée bloquée sur le territoire marocain, dans des situations précaires, indique-t-elle. Après avoir fait connaissance d'autres immigrants subsahariens, qui sont eux aussi restés bloqués pendant plus de cinq ans à Tanger, Fatou décide enfin de se rendre à Casablanca où elle s'installe. «Cela fait trois ans que je suis au Maroc. La vie est moins agréable quand on est migrant subsaharien. J'ai un diplôme en informatique et en gestion d'entreprises, mais je n'arrive toujours pas à décrocher un boulot», lance-t-elle non sans amertume.

## Une décision qui réjouit

Pour se nourrir et payer son loyer, Fatou ne baissera pas les bras. Elle choisit alors de faire de la coiffure, des tresses de cheveux, aux Marocaines et de vendre des habits traditionnels sénégalais. La jeune Sénégalaise, qui espère toujours pouvoir trouver un emploi, se réjouit de la décision du Maroc d'améliorer sa politique d'immigration. «Cette décision nous touche énormément. Maintenant, c'est le Roi lui-même qui s'implique et donne ses instructions pour l'élaboration d'une nouvelle stratégie, en vue de définir une politique globale en matière d'immigration au Maroc. Nous espérons, nous les migrants, que cette politique nous protège et que les conditions soient enfin réunies pour un accès légal aux opportunités d'emploi et aux conditions de vie digne», précise-t-elle.

Comme Fatou, Benta, une Camerounaise de 31 ans, se dit elle aussi satisfaite du rapport thématique du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH). La jeune

femme, qui s'est installée à Casablanca depuis cinq ans, tient à relever: «Il est clair que nous saluons haut et fort l'initiative royale de faire avancer les choses. Nous osons croire que cette nouvelle politique et cette volonté contribuent au dénouement tant espéré par tous les Subsahariens, de la situation difficile des migrants».

## Racisme, harcèlement et préjugés

Quand elle a été refoulée de Ceuta, Benta a essayé de s'intégrer dans la société marocaine, mais elle n'a pas de qualification professionnelle. Aussi n'a-t-elle pu décrocher que de petits boulots. La jeune migrante, qui travaille pour gagner de quoi faire nourrir son enfant d'un an, persiste à dire: «Cela fait près de neuf ans que je suis victime du racisme. Lorsque je marche dans la rue, il est fréquent qu'on me traite de sale Noire». Elle insistera: «Nous constatons une montée de l'intolérance vis-à-vis des migrants subsahariens. Nous appelons les autorités marocaines à stopper les actes de violence dont font l'objet les migrants».

Même son de cloche chez Christine (pseudonyme), une Gabonaise de 33 ans. Dans la rue ou encore quand ils sont à la recherche d'un loyer, la discrimination raciale, le harcèlement et les préjugés les guettent et notre interlocutrice en a subi. «Les choses ne sont pas toujours faciles pour nous, les immigrants subsahariens. Personnellement, j'ai eu des difficultés à trouver un loyer. J'ai essayé d'abord de trouver un logement à Aïn Sebaâ, à El Oulfa, à Sidi Bernoussi et à Hay Mohammadi. Mais des propriétaires racistes m'ont demandé de partir, car ils ne voulaient pas d'Africains comme locataires. Même mon nouvel appartement aux Roches Noires, je ne l'ai obtenu que très difficilement car, au début, le propriétaire n'avait pas accepté, de procéder à la signature du contrat avec moi. Et ce n'était qu'après lui



avoir dit que j'étais prête à lui payer une avance d'un an qu'il a accepté de signer avec moi le contrat», explique Christine. Et cette dernière de poursuivre: «J'ai été également victime de toutes sortes de harcèlement. Nous sommes victimes de rumeurs selon lesquelles les filles africaines établies au Maroc s'adonnent à la prostitution, ce qui nous fait perdre le peu d'estime qui existe de la part des Marocains. Cela a terni la réputation de toutes les femmes immigrées». El la jeune gabonaise de noter: «Je suis venue à Casablanca pour un mois au maximum avant de me rendre à Melilla. Le passeur qui devait assurer ma traversée vers l'autre rive a exigé 15.000 dirhams. Mais j'ai été refoulée et me suis retrouvée sans le sou. J'ai dû vivre pendant plus d'un an en faisant la manche dans tous les coins de rue casablancais. Aujourd'hui, je fais les tresses de cheveux. Cela me donne juste de quoi me nourrir, mais c'est mieux que rien». Elle conclut: «Les immigrants africains rêvent d'un avenir meilleur. Les recommandations annoncées il y a quelques jours par le CNDH nous ont donné de l'espoir pour un avenir prometteur. Encore faut-il que le gouvernement marocain s'y attelle et les mette en œuvre»■

N. Cherii